



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## carte nationale d'identité

Question écrite n° 29175

### Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la carte d'identité électronique française. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer à quelle date elle sera opérationnelle.

### Texte de la réponse

Le projet relatif à la mise en oeuvre de la procédure de délivrance de la carte nationale d'identité électronique placé sous l'égide du ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales implique la participation des ministères de la justice, des affaires étrangères, des affaires sociales, du travail et de la solidarité ainsi que celle des collectivités locales et de partenaires privés. La Commission nationale de l'informatique et des libertés est également associée à la réflexion. A l'issue de l'ensemble de ces travaux préparatoires, un cahier des charges sera élaboré afin que des appels d'offres soient lancés. Ce n'est qu'à la fin du processus de préparation que la phase de réalisation du projet pourra nominalement intervenir courant 2006.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29175

**Rubrique :** Papiers d'identité

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er décembre 2003, page 9135

**Réponse publiée le :** 4 mai 2004, page 3316